



Dynasol GmbH Leuenbachstrasse 7 CH-4702 Oensingen
Fon 062 396 01 56 Fax 062 396 01 65
info@dynasol.ch www.dynasol.ch



Teinte pigmentée

Fiche technique

- Caractéristiques :** Suspension aqueuse de pigments et d'additifs favorisant l'humectation, la répartition des pigments et la pénétration de la teinte dans le bois. Les pigments utilisés sont particulièrement stables à la lumière. Le respect des instructions ci-après est indispensable pour obtenir un résultat optimal.
- Domaine d'application :** Meubles et éléments d'aménagement intérieur en bois durs et tendres. Ne convient pas aux bois exotiques riches en substances.
- Support :** Bois sec, propre, exempt de résine et d'huile, poncé (éventuellement après mouillage). Le support doit être propre et stable. Bien vérifier qu'il n'y a plus de poussière dans les pores pour éviter les défauts et obtenir une surface lisse et uniforme.
- Mise en œuvre :** Appliquer la **teinte pigmentée** au pistolet à godet par gravité ou airmix (pas au pistolet airless). Pour bien humecter les pores des bois à gros pores (comme par ex. le frêne et le chêne), laisser un excédent qui sera ensuite réparti à coups de pinceau plat en queue-de-morue (à poils synthétiques) tout d'abord perpendiculairement, puis parallèlement au sens de la fibre du bois. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre notice d'instructions « Les dix commandements de la teinte ».
- Dilution :** La **teinte pigmentée** est prête à l'emploi et ne doit pas être diluée à l'eau. Pour l'éclaircir, utiliser exclusivement de la **teinte pigmentée incolore** en tenant compte du fait que la stabilité à la lumière a tendance à diminuer suivant le ton et le degré d'éclaircissement. Toutes les couleurs sont mélangeables entre elles. Coloration à l'aide de la **teinte de base Ro-Aqua P** (5 % maximum). Voir fiche technique.
- Rendement :** Quantité requise : 100 à 120 ml/m² env.
Pouvoir couvrant : 8 à 10 m²/l env. (suivant la capacité d'absorption du bois et la méthode d'application).
- Temps de séchage :** 5 heures env. à température ambiante (20 °C et 65 % d'humidité relative) suivant la méthode d'application et les quantités mises en œuvre.
Une température inférieure prolonge la durée de séchage.
Recouvrement : après 6 heures env. pour les vernis à base de solvant
après 2 heures env. pour les vernis à l'eau.
- Couche de fond et de finition :** Les surfaces teintées avec la **teinte pigmentée** doivent absolument être recouvertes d'une couche de finition. La couleur de la teinte peut varier selon le type de produit utilisé pour les recouvrir, par ex. un vernis à base de solvant ou à l'eau. Suivant la nature du bois et le coloris, nous recommandons l'addition de **Rolikon** (inhibiteur UV concentré) ou l'emploi d'un vernis contenant déjà un

inhibiteur tels que par ex. notre vernis **PU meubles rapide**, un produit de la **gamme DuoCryl** ou le vernis **Aquarol HQ meubles** pour ralentir l'altération de la couleur à la lumière. Le choix du produit pour la couche de finition dépend de l'usage prévu et des sollicitations de la surface traitée.

Nettoyage des outils : A l'eau chaude.

Durée de conservation : 1 an minimum dans l'emballage d'origine. En cas d'ouverture répétée, des bactéries risquent de pénétrer dans le produit et d'attaquer les extraits tinctoriaux, avec pour conséquence une altération de la couleur.

Protéger du gel !

Particularités :

- Ne contient aucune substance toxique ou inflammable.
- Toujours effectuer un essai de teinte sur le bois en question avant d'appliquer le produit sur toute la surface. Le bois est un produit naturel et peut réagir différemment selon sa composition et sa provenance, d'où des différences de couleur. Conserver soigneusement l'échantillon.
- En cas de grandes surfaces, veiller à utiliser des teintures du même lot. Si les quantités d'un lot sont insuffisantes, mélanger les pots des différents lots avant l'application. Effectuer un échantillon à chaque nouveau pot.

Sécurité* :

GefStoffV : aucun marquage

BetrSichV : -

ADR/RID : -

VBG 23 : -

Remarque :

Les produits et les indications mentionnés dans cette fiche technique correspondent à l'état actuel de la technique. Les conseils techniques que nous préconisons par voie orale ou écrite reposent uniquement sur notre expérience ; ils n'engagent en aucun cas notre responsabilité et ne créent ni rapport contractuel, ni obligation accessoire au contrat de vente. Ils ne dispensent pas l'utilisateur de l'obligation de vérifier lui-même au préalable si le support et le produit conviennent réellement à l'utilisation visée. En cas de doute, celui-ci s'assurera de l'aptitude et des quantités requises en réalisant un échantillon sur une surface test. Si nos produits sont mélangés à des produits d'autres marques ou mis en œuvre avec des produits d'autres fabricants, nous n'assumons aucune garantie quant à la qualité du résultat final. Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les prescriptions à l'égard des passations des marchés de construction durant la mise en œuvre de nos produits. Les garanties sont accordées dans la limite de nos conditions générales de livraison et de paiement.

Cette édition remplace et annule toutes les versions antérieures.

Edition : 05/06

- * GefStoffV : Réglementation allemande sur les produits dangereux
- BetrSichV : Réglementation allemande sur la sécurité et la santé du personnel au travail
- VBG ... : Directive de prévention contre les accidents de l'Association Professionnelle Allemande
- WGK : Catégorie allemande de pollution des eaux
- Code GIS : Système allemand d'information sur les substances dangereuses
- VBF : Directive allemande sur les liquides inflammables